

COMMUNIQUE DE PRESSE du 4 janvier 2021

Derichebourg annonce entrer en négociations exclusives avec les actionnaires d'Ecore en vue de l'acquisition de ce dernier.

Derichebourg annonce entrer en négociations exclusives avec les actionnaires d'Ecore en vue de l'acquisition de l'intégralité du capital de Groupe Ecore Holding (Luxembourg). L'accord est matérialisé par une promesse unilatérale d'achat assortie d'une période d'exclusivité devant permettre aux parties de finaliser leur accord. Sa réalisation est subordonnée à la signature des accords définitifs entre les parties. Elle interviendrait dans le respect des obligations applicables en matière de consultation des instances représentatives du personnel et serait soumise à l'autorisation préalable de l'autorité compétente en matière de contrôle des concentrations.

Le groupe bénéficie d'un soutien financier de premier plan pour sécuriser les sujets de financement liés à ce projet d'acquisition.

Conseil juridique de Derichebourg SA : **Hoche Avocats** Jérôme Roustit (associé) et Jean-Luc Blein (associé).

* * *

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats compte aujourd'hui plus de 75 avocats et professionnels du droit dont 20 associés. Le cabinet offre à ses clients français et internationaux un accompagnement et un conseil juridique global dans les grandes pratiques du droit des affaires.

Hoche Avocats accompagne et assiste ses clients à tous les stades de développement de leurs projets, afin de les aider à relever les défis actuels et atteindre leurs objectifs de croissance.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoche-avocats.com

Contacts presse

Carole Fagnoni, 01 53 93 22 00, fagnoni@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.hoche-avocats.com